



Bures, le 29 août 2019

SIAHVY
Monsieur Michel BARRET
Président
12 avenue Salvador Allende
91165 SAULX-LES-CHARTREUX

CABINET DU MAIRE

Affaire suivie par Marie CAUSSE
01.69.18.24.60
06.07.56.39.15
mcausse@bsy.fr
Ref : 02.08.2019

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à la réunion du 11 juillet dernier en vos locaux concernant le sujet du projet du barattage.

Nous vous confirmons par la présente que nous ne pouvons en l'état valider l'évolution du projet tel qu'elle a été décidée sans que nous soyons consultés.

C'est la raison pour laquelle nous demandons une rencontre dans les plus brefs délais avec la direction de l'agence de l'eau. En effet, nous nous sommes engagés depuis plusieurs années sur un scénario d'aménagement du bassin et nous ne pouvons accepter ce brusque revirement.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le maire de Gometz-le-Châtel,

Lucie SELLEM



Le maire de Bures-sur-Yvette,

Jean-François VIGIER

